Image not found or type unknown

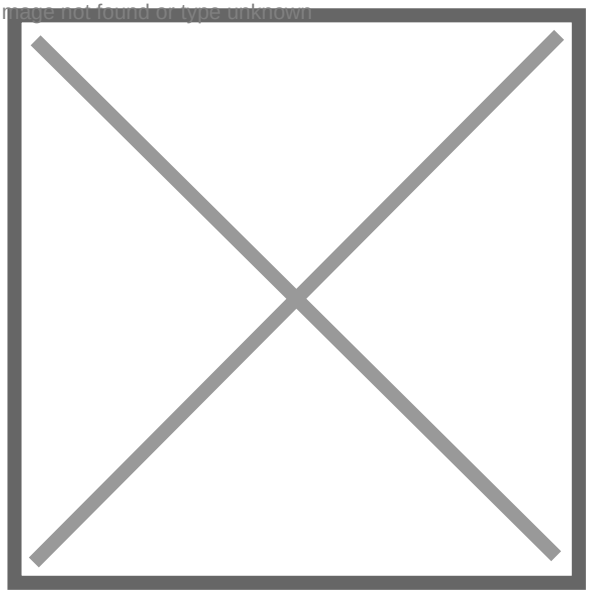

# Cdi 35 + CDD 10H pour1mois + autoentrepreneur

Par **manu37**, le **10/12/2013** à **12:57**

Bonjour,

Je voudrais savoir si il est possible de travailler 35h dans une entreprise (A) et de cumuler dans une entreprise( B) un cdd de 3h par semaine pendant 1 ou 2 mois dans l'année.

Tout en chachant que je suis aussi autoentrepreneur agreer service à la personne mais cet agrément m'empeche de travailler pour les entreprises.

Donc la seul solution que j'ai trouver c'est de passer par l'interim ou le cdd!

Mais es ce que c'est possible?

Par **moisse**, le **10/12/2013** à **17:48**

Bonsoir,
A votre première interrogation il est possible de travailler en CDI 35h/semaine et un autre CDI/CDD de 3 heures voire plus.
Il ne faut pas dépasser l'amplitude totale cumulée soit 44h/semaine sur 12 semaines, avec 48 h exceptionnellement.
Il faut par contre s'assurer que le contrat CDI ne l'interdit pas par des clauses de loyauté et/ou exclusivité.
Pour ce qui est de votre agrément, j'ignore de quoi il retourne lorsque vous faites état d'une

interdiction d'exercice, mais si telle est la situation, vous ne pouvez pas chercher à éluder cette interdiction en modifiant les apparences.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés